



# AB RMB INCOME PLUS PORTFOLIO

## STRATÉGIE

Générer des performances globales élevées en renminbi (RMB) grâce aux revenus courants et à la valorisation du capital sur le long terme en :

- + Investissant sur des titres libellés en CNH et CNY afin de profiter de l'internationalisation de la monnaie chinoise
- + Investissant sur une combinaison d'obligations chinoises libellées en RMB et d'autres obligations asiatiques
- + Fournissant une exposition à la monnaie chinoise, tout en conservant la possibilité de diversifier la concentration des émetteurs en RMB
- + Combinant une analyse sectorielle et de crédit top-down et bottom-up à une gestion dynamique des taux d'intérêt et des allocations par pays et par monnaie

## PROFIL

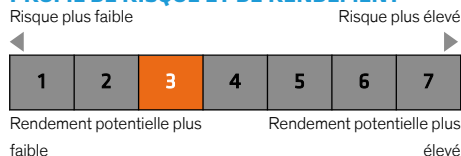
Le Portefeuille conviendra aux investisseurs dont la tolérance au risque est élevée qui recherchent le potentiel de revenu d'un portefeuille d'investissements en obligations libellées en RMB ou autrement couvertes en RMB.

- + **Lancement du fonds:** 23/05/2011
- + **Domiciliation:** Luxembourg
- + **Clôture de l'exercice:** 31-mai
- + **Souscriptions/Rachats:** Quotidien
- + **Actifs nets:** RMB5.404,49 Millions
- + **Nombre total de titres en portefeuille:** 331
- + **Heure limite de réception des ordres:** 11h00, heure de Paris
- + **Devise de référence:** Renminbi
- + **Autres devises proposées:** Livre sterling, Euro, Dollar de Hong Kong, Dollar de Singapour, Franc suisse, Dollar US
- + **Type de Fonds:** SICAV I

## GESTION DE PORTEFEUILLE & EXPÉRIENCE

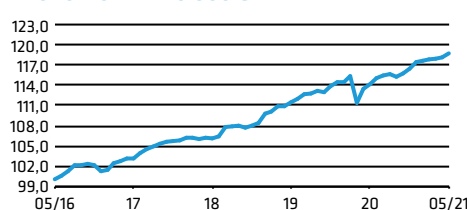
- + **Scott DiMaggio, CFA:** 28 ans
- + **Brad Gibson:** 28 ans
- + **Jenny Zeng, CFA:** 15 ans

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cette notation SRRI (indicateur synthétique de risque et de rentabilité) indique comment le Portefeuille est susceptible de se comporter et le risque de perte de tout ou partie de votre capital. Le SRRI est tiré du DICI le plus récent, disponible sur notre site Internet, et sujet à modification.

## ÉVOLUTION DE 10 000 CNH



## PERFORMANCE SUR 12 MOIS COMPLETS %

	06/16	06/17	06/18	06/19	06/20
Parts	05/17	05/18	05/19	05/20	05/21
A2 CNH	3,14	2,85	5,12	2,46	3,99
AT CNH	3,12	2,87	5,12	2,46	3,98

**Les performances passées ne garantissent en aucune manière les résultats futurs.** La performance simulée ci-dessus est nette de frais et suppose un investissement de 10,000 CNH au lancement de la catégorie d'actions, sur lequel un investisseur est susceptible de payer des droits d'entrée jusqu'à 5%. Si ces frais étaient déduits de l'investissement initial, un investisseur devrait verser 10,527 CNH pour atteindre un investissement de 10,000 CNH. Concernant les investisseurs, d'autres frais de tenue de compte titres personnel (ex : droits de garde) sont susceptibles de réduire davantage la performance. Un investissement dans ce fonds présente un risque de perte en capital.

## % PERFORMANCE (ANNUALISÉE SI PÉRIODES SUPÉRIEURES A UN AN)

Parts	1 Mois	Année en Cours	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
A2 CNH	0,50	1,14	3,99	3,85	3,51	3,80	3,80
AT CNH	0,49	1,14	3,98	3,85	3,51	3,80	3,80

**Les performances passées ne garantissent en aucune manière les résultats futurs.**

## % PERFORMANCE PAR L'ANNÉE CIVILE

Parts	2016	2017	2018	2019	2020
A2 CNH	3,51	4,51	2,50	5,55	2,63
AT CNH	3,50	4,51	2,50	5,55	2,63

**Les performances passées ne garantissent en aucune manière les résultats futurs.** La valeur des investissements et les revenus générés peuvent fluctuer. Un investissement dans ce fonds présente un risque de perte en capital. Les données relatives à la performance sont fournies dans la devise de la catégorie d'actions, et incluent l'évolution de la valeur liquidative ainsi que le réinvestissement de toutes distributions versées aux actions du fonds pendant la période indiquée. Les données relatives à la performance sont nettes des frais de gestion, mais ne tiennent pas compte d'autres commissions ou de l'impact des impôts. Les rendements des autres catégories d'actions fluctueront en raison de différentes charges et dépenses.

Source: AllianceBernstein (AB).

**INFORMATIONS SUR LA CATÉGORIE D'ACTIONS**

Parts	ISIN	Bloomberg	Création	RDT <sup>1</sup>	DIV <sup>2</sup>	VL <sup>3</sup>
<b>A2 CNH</b>	<b>LU0633139042</b>	<b>ABRMBA2:LX</b>	<b>23/05/2011</b>	-	-	<b>145,34</b>
AT CNH	LU0633139638	ABRMBAT:LX	23/05/2011	4,49	0,36	95,40

**REMARQUES**

<sup>1</sup>Les rendements sont calculés en fonction du dernier taux de distribution disponible par action pour une catégorie particulière. Le rendement n'est pas garanti et peut fluctuer.

<sup>2</sup>S'agissant des catégories de distribution, un Portefeuille peut verser des dividendes sur son revenu brut (avant déduction des commissions et charges), ses plus-values réalisées et latentes, et sur le capital attribuable à la catégorie concernée. Les investisseurs sont informés que les montants distribués au-delà du revenu net (revenu brut minoré des commissions et charges) peuvent représenter une restitution partielle du montant de leur investissement initial et de ce fait entraîner une diminution de la valeur liquidative par part de la catégorie concernée. Les distributions de capital peuvent être fiscalisées en tant que revenus dans certaines juridictions.

<sup>3</sup>La valeur liquidative est libellée dans la monnaie de référence de la catégorie de parts.

**FRAIS ET CHARGES**

Parts	Droits d'entrée maximum %*	Frais de sortie	Frais courants %	Commission de performance
<b>A2 CNH</b>	<b>5,00</b>	<b>aucun</b>	<b>1,36</b>	<b>aucun</b>
AT CNH	5,00	aucun	1,36	aucun

Les frais courants incluent les frais de gestion et autres frais du fonds à la date du plus récent DICI. Ils peuvent être plafonnés le cas échéant, comme indiqué ci-dessus. Le détail complet des frais figure dans le prospectus du Portefeuille. \*Il s'agit du chiffre maximal, les droits d'entrée pourront être inférieurs à celui-ci.

**POSITIONS ET ALLOCATIONS**

Les Dix Principales Lignes	%
China Development Bank 4.04%, 7/06/28	3,34
China Development Bank 3.48%, 1/08/29	3,26
China Development Bank 3.34%, 7/14/25	3,22
China Development Bank 3.23%, 1/10/25	3,01
Agricultural Development Bank of China 3.45%, 9/23/25	2,83
Export-Import Bank of China 3.34%, 9/04/23	2,41
China Development Bank 3.09%, 6/18/30	2,37
China Development Bank 3.30%, 2/01/24	2,05
Agricultural Development Bank of China 2.96%, 4/17/30	2,02
China Development Bank 3.50%, 8/13/26	2,00
<b>Total</b>	<b>26,51</b>

**Source: AllianceBernstein (AB).** Les titres en portefeuille et les pondérations sont susceptibles d'être modifiés.

Allocation Sectorielle	%
Obligations gov. en RMB	9,30
Obligations d'entreprises en RMB	1,31
Obligations quasi-gouv. en RMB	31,43
Autres en RMB	4,02
Obligations gov. en non libellées RMB	-9,41
Obligations d'entreprises non libellées en RMB	43,53
Obligations quasi-gouv. non libellées en RMB	8,88
Autres non libellées en RMB	10,94
<b>Allocation Devise</b>	<b>%</b>
RMB	100,00

**STATISTIQUES DU PORTEFEUILLE**

Duration (en années)	3,57
Rendement actuariel le plus défavorable (YTW) %	4,63

Répartition Géographique	%
Chine	81,02
Hong Kong	7,23
Inde	2,91
Indonésie	2,66
États-Unis	1,53
Macao	1,07
Thaïlande	1,07
Philippines	0,72
Corée du Sud	0,72
Autres	1,07

**RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT À PRENDRE EN COMPTE** Vous trouverez dans le prospectus du fonds des informations détaillées sur ces risques.

**Investir dans le fonds induit certains risques.** Le rendement et la valeur du capital du fonds fluctuent. Ainsi, il est possible que la valeur de rachat des parts d'un investisseur soit supérieure ou inférieure à leur valeur de souscription. Parmi les risques inhérents à un investissement dans des parts du fonds, figurent notamment :

**Risque inhérent aux marchés émergents :** Lorsque le Portefeuille investit dans les marchés émergent, ces actifs sont généralement de moindre importance et plus sensibles aux facteurs économiques et politiques. Ils sont aussi susceptibles d'être moins faciles à négocier, ce qui peut entraîner une perte pour le Portefeuille.

**Risque inhérent à un portefeuille ciblé :** Un investissement dans un nombre limité d'émetteurs, d'industries, de secteurs ou de pays peut assujettir le Portefeuille à une volatilité plus élevée que celle d'un portefeuille investi sur un éventail plus vaste ou diversifié de titres.

**Le risque lié à l'allocation d'actifs :** la répartition des investissements entre les titres d'entreprises de type croissance et value peut avoir une plus grande influence sur la valeur liquidative du portefeuille quand l'une de ces stratégies affiche de moins bons résultats que l'autre. Les frais associés aux transactions visant à rééquilibrer le portefeuille peuvent représenter un montant important sur la durée.

**Risque inhérent au taux de rotation du Portefeuille :** Un portefeuille peut faire l'objet d'une gestion active et son taux de rotation risque, en fonction des conditions de marché, de dépasser 100 %. Un taux élevé de rotation signifie des frais de courtage et autres plus importants. Un taux élevé de rotation du portefeuille peut aussi se traduire par la réalisation d'importantes plus-values nettes à court terme, lesquelles sont alors susceptibles d'être fiscalisées.

**Risque inhérent aux entreprises à faible capitalisation :** Un investissement en titres d'entreprises dont la capitalisation boursière est relativement réduite est susceptible de souffrir de variations plus brutales ou erratiques dans la mesure où les volumes de négociation sont habituellement plus faibles et où ces titres sont assujettis à un risque économique plus important.

**Risque inhérent aux instruments dérivés :** Le Portefeuille est susceptible d'inclure des instruments financiers dérivés. Ceux-ci peuvent servir à acquérir, accroître ou réduire une exposition à des actifs sous-jacents et générer un effet de levier. Leur utilisation est susceptible d'entraîner des fluctuations accrues de la valeur liquidative.

**Risque inhérent aux contreparties lors de la négociation de gré à gré d'instruments dérivés :** Les négociations de gré à gré sur les marchés d'instruments dérivés sont généralement susceptibles d'être assujetties à une réglementation et une supervision moindres de la part des autorités publiques que les transactions réalisées sur des marchés organisés. Elles seront donc assujetties au risque de voir la contrepartie directe ne pas honorer ses obligations et le Portefeuille enregistrer une perte.

**Risque inhérent aux investissements structurés :** Ces types d'instruments sont potentiellement plus volatils et induisent des risques de marché plus importants que les instruments de dette traditionnels, en fonction de leur structure. Des modifications au sein d'un référentiel peuvent être amplifiées par les modalités de l'instrument structuré et avoir un effet encore plus spectaculaire et substantiel sur sa valeur. Ces instruments sont susceptibles d'être moins liquides et plus difficiles à valoriser que des instruments moins complexes.

**Risque inhérent aux obligations :** La valeur de ces investissements évoluera en réaction aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi qu'aux variations de la solvabilité de l'émetteur. De plus, les rendements et les prix des titres affichant des notations de qualité moyenne ou faible, ou non notés, sont susceptibles de fluctuer plus largement que ceux des titres mieux notés.

**Risque inhérent aux instruments faiblement ou non notés :** Ces titres sont assujettis à un risque de perte en capital et intérêts plus important ; ils sont habituellement moins liquides et plus volatils que les autres. Certains investissements peuvent porter sur des obligations à haut rendement, de sorte qu'il est parfois impossible d'éviter le risque de dévalorisation et de perte en capital.

**Le risque inhérent aux obligations souveraines :** les obligations émises par les gouvernements subissent les conséquences directes ou indirectes des changements politiques, sociaux ou économiques qui peuvent survenir dans différents pays. L'évolution de la vie politique d'un pays ou de sa situation économique peut affecter la volonté ou la capacité d'un gouvernement à respecter ses obligations de paiement.

**Le risque inhérent aux obligations de sociétés privées :** un émetteur spécifique peut ne pas satisfaire à ses différentes obligations, notamment relatives aux paiements qu'il doit effectuer. En outre, la situation financière ou la qualité de crédit d'un émetteur peuvent se dégrader, ce qui peut induire une trésorerie négative ou une plus grande volatilité du prix des obligations émises. Le risque de défaut peut lui aussi être plus important.

**Les différentes catégories de parts ne versent pas toutes des dividendes et ceux-ci ne sont pas garantis. Le fonds constitue un moyen de diversification et ne représente pas un programme d'investissement complet. Avant de prendre des décisions d'investissement, les éventuels souscripteurs sont invités à lire attentivement le prospectus et à discuter des risques et des frais et des charges liés au portefeuille avec leur conseiller financier pour déterminer si l'investissement est adapté à leur situation. Ce document est destiné exclusivement aux personnes se trouvant sous une juridiction où les fonds et les parts correspondantes sont enregistrés ou qui peuvent en toute légalité les recevoir. Il est recommandé aux investisseurs d'étudier le prospectus complet actuel, ainsi que le Document d'information clé pour l'investisseur et les derniers états financiers du Portefeuille. Des exemplaires de ces documents, y compris du dernier rapport annuel et, s'il a été publié après, du dernier rapport semestriel, peuvent être obtenus gratuitement auprès d'AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. en se rendant sur le site [www.alliancebernstein.com](http://www.alliancebernstein.com) ou, pour la version imprimée, auprès du distributeur local dans chaque juridiction habilitée à distribuer les fonds.**

**Les investisseurs sont invités à consulter leur conseiller financier indépendant pour s'assurer que les actions du Portefeuille correspondent à leurs besoins d'investissement.**

**Les performances passées ne garantissent en aucune manière les résultats futurs.** Le rendement réel atteint par les investisseurs dans d'autres devises peuvent augmenter ou diminuer du fait des fluctuations monétaires. Les catégories d'actions couvertes contre les risques de change utilisent les techniques de couverture afin de réduire-mais pas supprimer-les fluctuations entre les positions de l'investisseur dans une catégorie d'actions couverte libellée dans la devise du placement, et la devise de référence du Portefeuille. L'objectif est de générer un rendement qui suivra étroitement la devise de référence du Portefeuille.

**Note à tous les lecteurs :** Ce document a été validé par AllianceBernstein Limited, filiale d'AllianceBernstein L.P. Les informations contenues dans ce document sont représentatives des opinions d'AllianceBernstein L.P. ou de ses filiales, et de sources considérées fiables par AllianceBernstein, à la date de cette publication. Aucune déclaration ni garantie n'est donnée par AllianceBernstein L.P. quant à l'exactitude des données. Rien ne permet de garantir que les projections, prévisions ou opinions formulées dans le présent document se réaliseront ou se vérifieront.

**Note aux lecteurs européens :** Ces informations sont publiées par AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. Société à responsabilité limitée, R.C.S. Luxembourg B 34 305, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les parts des fonds AB ne sont proposées que sur la base des prospectus actuels et des comptes les plus récents. Les présentes informations sont données à titre indicatif et ne sauraient être considérées comme une offre de vente des titres d'un fonds AB ni comme une démarche pour inciter de les acheter ou une recommandation les concernant.

